

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Avis de vacance des fonctions de directeur de l'institut universitaire de technologie de l'université de Quimper

NOR : ESRS1809380V

Les fonctions de directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'université de Quimper sont à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2018.

L'IUT de Quimper est un institut interne au sens du 2° de l'article L. 713-1 du code de l'éducation de l'université Aix-Marseille. Il est régi par les dispositions des articles D. 713-1 et suivants du même code.

Conformément à l'article L. 713-9 du code de l'éducation, le directeur est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois, par le conseil de l'institut parmi les personnels ayant vocation à y enseigner.

Les lettres de candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une profession de foi devront être adressées simultanément à : Monsieur le Président de l'Université de Bretagne Occidentale, Cabinet du Président, 3 Rue des Archives CS 93837 29238 BREST Cedex 3 et Monsieur le Président du Conseil d'Institut, Institut Universitaire de Technologie de Quimper, Secrétariat de Direction, 2 Rue de l'Université 29334 QUIMPER Cedex.

Les candidatures feront l'objet d'un accusé de réception par le Responsable Administratif et Financier. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 mai 2018 à 16 heures.

Le conseil de l'IUT se réunira pour élire le nouveau directeur le 29 mai 2018 à 17h30.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent contacter MM. Laurent CALLAREC, Responsable Administratif et Financier – 02 98 90 85 02 et Ivan LEGUERINEL, Administrateur provisoire de l'IUT – 02 98 90 85 86 – 02 98 90 85 01